

Public cible :

Module 1 : toute personne
Caf souhaitant une
évaluation de son niveau en
orthographe // Module 2 :
toute personne Caf amenée
à rédiger des courriers vers
l'allocataire

Pré-requis :

Aucun

Durée : Durée déterminée
selon le diagnostic

Modalités pratiques

Modalités de mises en
œuvre à définir par la CAF

**Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :**

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE
:
€

Modalités animation :

En distanciel
/ Accompagnement
individuel /Chantier local
(Intra)

Intervenant :
Formateur expert

Effectif :
1 agent minimum

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**
Pas de programmation en
2025

Tarification :
Coût heure moyen : 120 €

Objectifs professionnels :

Réaliser un diagnostic personnalisé des compétences en orthographe et en rédaction de courriers et de courriels

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Evaluation de la maîtrise des règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation utiles aux écrits pratiqués à la CAF
- Evaluation du respect de la Charte rédactionnelle de la branche Famille

Contenu :

Activités diagnostiques réalisées au sein des CAF :

Module 1 « Orthographe » :

QCM sur des règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation
Phrases à compléter

Module 2 « Rédaction d'un courriel » :

Rédaction d'une réponse à un allocataire permettant de vérifier la maîtrise de la charte rédactionnelle.

Tableau de réussite indiquant les résultats des tests en pourcentage :

Maîtrise des règles d'orthographe

Les accords

La conjugaison

Les homophones

La ponctuation

La syntaxe

Respect de la Charte rédactionnelle

Construction de la lettre / Maîtrise du plan OREDO
Relation CAF / Allocataire
Maîtrise des critères de lisibilité

Méthodes mobilisées :

Test diagnostique réalisé au sein de la Caf, par mail ou via la plateforme Moodle
Correction des tests et envoi d'un tableau de résultats

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse

dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**